

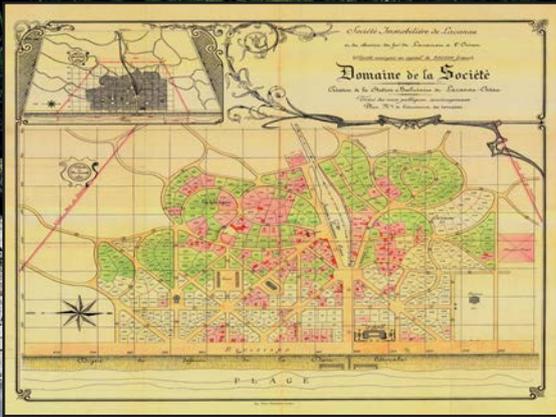
APLLO MAG'

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES & LOCATAIRES DE LACANAU Océan



EXCLUSIF :
ENTRETIEN AVEC
MADAME CORINNE LEPAGE

DOSSIER



ÉVITONS LA CRISE... DE LA QUARANTAINE !

Journal d'information de l'Association des propriétaires et locataires de Lacanau Océan (Apllo) - Association loi 1901

Apllo - BP N° 4 - 33680 Lacanau Océan / contact@aplo.fr - www.aplo.fr

Directeur de la publication : Alain Crombez

Comité de rédaction : Philippe Cessac, Alain Crombez, Nathalie Giré, Régina Rogalski, Didier Souberbielle

Rédacteurs : administrateurs, adhérents.

Crédits photos : Xavier Soïnard - Nathalie Giré - Alain Crombez - André Martin

René Magnon - Jérôme Augereau / 1 Moment 1 Image

Les tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Conception graphique : Jérôme Augereau / 1 Moment 1 Image - Lacanau Océan

Imprimeur : Nofal Group - La Teste de Buch

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



S O M M A I R E

Édito.....	p. 3
365.....	p. 4
Notre action	p. 6
Interview Corinne Lepage.....	p. 7
Assemblée générale du 23 avril 2016.....	p. 9
Dossier «Evitons la crise... de la quarantaine !».....	p.10
Projet de statuts.....	p.12
Les Amis européens de l'Océan.....	p.18
Autour de l'Océan.....	p. 22

URGENCES :

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05

GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 21 53

POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES :

MAIRIE LACANAU : 05 56 03 83 03

MAIRIE-ANNEXE LACANAU OCEAN

05 56 03 21 22 www.mairie-lacanau.fr

SANTÉ :

CABINET MEDICAL LACANAU OCEAN :

Dr CAMIADE : 05 56 03 21 20

Dr LAFITTE : 05 56 26 84 63

CABINET MEDICAL LACANAU :

Dr DANDURAND : 05 56 03 57 26

Dr VIGNES : 05 57 70 97 67

CABINET D'INFIRMIERES

LACANAU-OCEAN : 05 56 03 01 66

PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39

NOUVELLE ADRESSE : Av.A.Dumas

(parking du Foirail)

OFFICE DU TOURISME : 05 56 03 21 01

www.medococean.com

LA POSTE LACANAU OCEAN : 3631

ouverte les Ma., J., V. : 9H-12H

et 14H-16H ; le mercredi : 9H-12H ;

le samedi : 9H30-12H

EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr

EAU : Lyonnaise des eaux : 09 77 40 11 17

www.lyonnaise-des-eaux.fr

ORDURES MENAGERES :

05 56 53 27 43 ou 0800 505 508

www.smicotom.fr

ADRESSES

UTILES

HORS SAISON :

- Bacs vert et noir : lundi matin

- bacs jaune et verres : mardi matin

DECHETTERIE : 05 57 70 51 27

du mardi au samedi, 9H00 - 12H00

et 13H30-17H20

MÉDIATHÈQUE :

LACANAU : 05 57 17 08 10

LACANAU-OCEAN (salle l'Escoure) :

05 56 03 17 26

CULTE :

culte catholique : 05 56 03 52 36

(Association paroissiale de Lacanau-Océan)

Christophe Bernier
Agent Général d'Assurances
www.swisslife.fr



SwissLife

Assurances Dommages
Habitation - Immeuble - Bailleur privé
Locaux professionnels
Auto - Moto - Loisirs - Protection juridique

vosre assureur de proximité

SwissLife

Retrouvez-nous à Lacanau:
7, avenue de la Libération, 33680 Lacanau Ville
Tél. 05 56 03 59 95 - Fax 05 56 03 56 94
christophe.bernier.ag@swisslife.fr

Agence des Allées
Descarrière immobilier

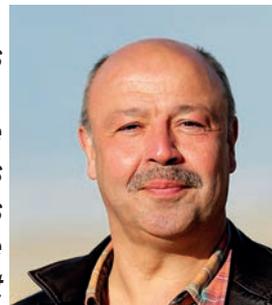


Ventes - Locations - Expertises
Tél. (33) 05.56.03.22.94

12 rue Charles Chaumet 33.680 Lacanau-Océan
www.agencedesallees.com

Cette professionnelle est inscrite au RPT de la Chambre Française des Notaires de France n° 100017
Cet office est agréé par la Préfecture de la Gironde n° 100017
N° de l'Ordre des Propriétaires de France n° 100017

Le précédent éditorial nous invitait à aborder les enjeux futurs ENSEMBLE. Cependant, si ce terme qualifie le ciment qui nous unit... et doit nous unir dans l'avenir, il ne doit pas gommer nos spécificités : **elles sont nos richesses**. Avoir un littoral magnifique et un lac majestueux, **c'est une richesse**. Avoir une forêt immense et une réserve naturelle, **c'est une richesse**. Avoir un bourg dans les terres et une station tournée vers l'océan, **c'est une richesse**. Avoir des voisins dont les histoires familiales plongent leurs racines dans des siècles d'histoire médocaine et d'autres venus d'ailleurs apportant leurs passés divers et choisissant de se poser ici, **c'est une richesse**.



Avoir, pour une seule commune un bourg, une station balnéaire, des rivages lacustres aménagés ou sauvages, des «écarts» (lieux-dits) ayant chacun leur personnalité, **voilà autant de richesses qu'il convient de préserver dans leur diversité**.

Voilà encore un enjeu...

Un enjeu pour nos élus ayant la lourde charge de mener le quotidien de la commune... et une mission difficile : comment inscrire dans une dynamique communale, le respect de caractères distincts bien que complémentaires. Cela ne s'apprend pas dans les livres ou ailleurs. **Cela se vit ICI**.

Un enjeu pour l'APLLO qui doit continuer à défendre les intérêts de ceux qui vivent ou ont investi dans la station tout en accueillant les amis - qu'ils soient du bout du monde ou bien de la rive orientale du pont du canal !!! - et qui veulent, eux aussi participer à la défense de l'avenir de LEUR station balnéaire.

Tel est l'objet de la modification des statuts proposée dans ce numéro : elle s'inscrit dans l'histoire de notre association, se nourrit de nos diversités présentes pour mieux aborder demain... ENSEMBLE, PLUS RICHES.

Alain CROMBEZ

 The previous editorial led us to tackle the future stakes TOGETHER.

However if this word qualifies the cement that unites us... and must unite us in the future, it mustn't erase our specificities: they are our treasures.

It's a treasure to have a beautiful coastline and a splendid lake. It's a treasure to have a vast forest and a nature sanctuary. It's a treasure to have a small town inland and a resort facing the ocean. It's a treasure to have neighbours whose family stories have roots in centuries of the history of the Medoc and others who have come from elsewhere with their varied pasts and who have chosen to settle here.

To have within a single council a town, a seaside resort, wild or equipped lakeside shores, localities which each have their own character, these are some of the many treasures we have to preserve in their variety.

Here is another challenge....

A challenge for our local councillors who have the heavy responsibility of dealing with the council's everyday life and a difficult mission: how to fit the respect for distinct though complementary features into the council's dynamic. That can't be learnt from books or elsewhere. That has to be experienced HERE.

A challenge for the APLLO which has to continue defending the interests of those who live or have invested in the resort while welcoming friends whether they come from the far side of the world or from the eastern side of the Canal Bridge!!! and who also want to take part into the protection of the future of their resort. That's the purpose of the modification of statutes proposed in this issue: it's an integral part of our association's history and it thrives on our present differences to approach tomorrow better. RICHER TOGETHER.



Traduction : Gina Rogalski

Das vorangegangene Editorial lud uns ein, die anstehenden Probleme GEMEINSAM anzupacken.

Da Gemeinsamkeit uns verbindet: denken Sie an die Reichtümer, mit denen wir gesegnet sind: unsere wunderbare Meeresküste, der majestätische See, der unermesslich große Kiefernwald und ein Naturschutzpark sind Reichtümer, genau so wie das Ortszentrum im Landesinneren und der Badeort am Meer. Die Nachbarorte, deren Wurzeln tief in die Vergangenheit des Médoc zurück reichen, und die Zuzügler von außerhalb, die ihre Vergangenheit nach hier eingebracht haben, haben uns ebenfalls bereichert.

Diese Reichtümer gilt es in ihrer Vielfalt zu bewahren, und es bleibt eine Herausforderung für die Verwaltung der Gemeinde, die verschiedenen Charaktere und Meinungen zu berücksichtigen. So etwas kann man nicht aus Büchern lernen; das muss HIER gelebt werden.

Eine Herausforderung auch für die APLLO und ihre Mitglieder, die hier leben oder in die Gemeinschaft investiert haben und ihre Freunde vom anderen Ende der Welt oder nur vom Ostufer der Brücke über den Kanal empfangen und mit ihnen zusammen für die Zukunft UNSERES Badeortes kämpfen. Deshalb wollen wir die Statuten des Vereins ändern und den Zugang auch für Freunde und Gleichgesinnte eröffnen, die am gleichen Strang ziehen...

In diesem Sinne: GEMEINSAM sind wir noch reicher als jeder einzelne!

«C'est la particularité de Lacanau d'avoir deux bourgs...»

(Laurent Peyrondet, maire de Lacanau, samedi 9 janvier 2016, allocution, vœux de la municipalité aux Canaulais.)



Le numéro précédent vous avait fait découvrir deux nouvelles rubriques : «autour de l'océan» et «les amis européens de l'océan». Jamais deux sans trois : dans ces pages vous trouverez désormais «365».

«365», comme les jours d'une année, est un nouveau rendez-vous qui vous montrera que Lacanau océan ne s'endort pas au départ du dernier touriste.

Loin de là ...

En fait, la station balnéaire de Lacanau constitue un bourg de 1500 âmes (sans compter les résidents passant de 2 à 8 mois sur place en continu ou pas), disposant de son école, de son église, de services municipaux (dont la magnifique mairie annexe), du siège de l'office de tourisme de la communauté des communes, de ses artisans, de

sa pharmacie, de ses médecins, de deux supermarchés et autres commerces (boucherie, restaurants, bars, vêtements, institut de beauté...)¹. Pardon à ceux que j'ai oubliés mais on parlera d'eux dans les numéros à venir.

Bref : une petite ville de quelques 1500 habitants à trois quart d'heure d'un aéroport international et d'une gare TGV.

Cela méritait bien une rubrique pour montrer que hors saison, Lacanau océan vit, et vit bien !

Alain CROMBEZ



In the last issue you were able to discover two new titles: 'L'Océan surroundings' and 'L'Océan European friends'. But all things come in threes and in these pages you will now find '365'.

'365', like the days of the year, is a regular feature which will point out that Lacanau Océan doesn't fall asleep after the last touriste has gone.

Far from it....

Actually Lacanau seaside resort is a small town of 1500 souls, not including the residents who spend between two and eight months there either continuously or not. It has its own school, a church, local council services -a beautiful town hall annexe- the headquarters of the district tourist office.

There are also craftsmen, a chemist's, doctors, two supermarkets and other shops: a butcher's, restaurants, bars, clothes shops, beauty salon... Forgive me for those I forgot but they will be mentioned in next issues.

In short: a small town of about 1500 inhabitants, 45 minutes from an international airport and an hour from a high-speed train station.

It's worth a regular feature to show that off-season Lacanau Océan is alive and fully alive.



Traduction : Gina Rogalski

In der vorigen Nummer der Revue konnten Sie zwei neue Rubriken entdecken: „Rund um den Ozean“ und „die europäische Freunde des Ozeans“. Niemals „zwei ohne drei“: auf diesen Seiten finden Sie nunmehr „365“ – wie die Anzahl der Tage eines ganzen Jahres - . Sie werden sehen, dass Lacanau Océan nicht mit der Abreise des letzten Touristen „eingemottet“ wird. Ganz im Gegenteil...

Der Badeort hat 1.500 Einwohner (ohne diejenigen mitzuzählen, die nur 2-8 Monate mehr oder weniger kontinuierlich hier sind), hat seine eigene Schule und Kirche sowie Gemeindeverwaltung in der wunderbar restaurierten Villa Plaisance, beherbergt das Tourismusbüro der drei Gemeinden Lacanau, Carcans und Hourtin, verfügt über Handwerksbetriebe, Apotheke, Ärzte, zwei Supermärkte und verschiedene Geschäfte und Dienstleistungsunternehmen sowie Restaurants, Cafés und Bars. Verzeihung, wenn ich einige nicht aufgeführt habe, aber die sind in den nächsten Nummern an der Reihe.

Kurz gesagt: Eine Kleinstadt, nur eine Dreiviertelstunde von einem internationalen Flughafen entfernt und mit Anbindung an den TGV- Bahnhof von Bordeaux.

Es zeigt sich: auch ausserhalb der Saison lässt es sich hier gut leben!

¹ Analyse au demeurant conforme au **diagnostic territorial du Plu de la commune** : qui dispose comme un enjeu de «conserver le statut de bourg à l'année de Lacanau Océan par le développement de l'habitat permanent et les services de proximité» (page 109 - Les enjeux). Principe repris dans le **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** débattu en conseil municipal du 01/10/2015 (p.14) : «Conforter le statut d'agglomération à l'année de Lacanau océan par le développement de l'habitat permanent et les services de proximité.»

Cosy Shop Tél. 06 17 41 44 12

Déco., Bougies, Cadeaux de naissance, Chocolat...

Ouvert : Du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h Le Dimanche

LOTUS
Café zen & Asian food

1 rue du Dr Darrigan - LACANAU OCEAN
BAR - RESTAURATION - PLATS A EMPORTER
Tel. 06 60 19 55 53 - Ouvert jusqu'à 02h00

Acte IMMOBILIER

TOUTES TRANSACTIONS

Tél. 05 57 17 13 13 Fax : 05 57 17 13 14

13, av. du Maréchal des logis Garnung - 33680 LACANAU OCEAN

LE cinéma de l'océan

Aller voir le dernier opus de la saga «Star Wars» : rien que de bien normal lors des périodes de fêtes de fin d'année 2015. Le voir en 3D : là, c'était un plus.

Mais... ensuite, sortir de la salle obscure, faire quelques pas et entamer une ballade au bord de l'océan : il n'y a pas d'autre endroit «à mille lieues à la ronde» où cela soit possible.

Nous devons ce privilège à l'opiniâtreté d'Erika Debu-Valette qui, depuis 2010 fait vivre le cinéma de la station, **Le Cinéfamilia**.

(propos recueillis par Alain Crombez)

APLLO : depuis quand faites-vous vivre ce cinéma ? Qu'est-ce qui vous a poussé à relever un tel défi ?

Erika Valette : Voilà déjà plus de cinq ans que j'ai repris le cinéma de Lacanau ! Presque un concours de circonstances. En 2010, cet investissement est devenu très vite une passion. Ce cinéma je le connais depuis mon enfance. Chaque été lors des vacances c'était un rituel d'aller dans ce cinéma ; pour la petite fille parisienne de l'époque cette salle avait quelque chose de particulier. Lorsque j'ai appris que le cinéma cherchait repreneur j'ai rencontré le propriétaire qui souhaitait que le lieu reste prioritairement un cinéma...sans repreneur je réalise alors qu'il pourrait ne plus y avoir de cinéma à Lacanau. Racheter le cinéma qui existe depuis 1940 dans la commune un défi ? Oui avec un grand D car je ne connaissais rien au métier. Avec ma fille Sophie et un ami canaulais, Jean-Philippe, nous nous sommes lancés dans l'aventure avec grand enthousiasme, notre souhait étant



dès le début d'ouvrir la salle à l'année pour le plaisir des estivants mais aussi de tous les canaulais. J'ai toujours considéré que dans nos régions le cinéma est en quelque sorte un service public ; d'ailleurs dans le Médoc le Cinéfamilia est la dernière salle privée.

APLLO:pouvez-vous nous décrire votre établissement ? Quelles sont vos périodes d'ouverture ? Qu'y projetez-vous ?

EV : Le Cinéfamilia est un cinéma authentique. Une salle de 300 fauteuils qu'il a fallu peu à peu moderniser. Un nouveau son dolby a été le premier investissement, puis il a fallu opter pour la projection numérique, une question de survie pour le cinéma en 2013, assortie de la 3D. La climatisation et un système de chauffage performant sont arrivés ensuite. Des investissements lourds pour un cinéma indépendant, un des derniers d'Aquitaine. Le Cinéfamilia est ouvert toute l'année avec des projections deux fois par semaine (jeudi et vendredi ou jeudi et samedi) en dehors des périodes de vacances. Le cinéma est ouvert tous les jours lors des vacances scolaires avec

jusqu'à trois projections par jour, quatre même avec une séance supplémentaire en cas de pluie ! Choisir les films pour satisfaire au mieux son public représente un vrai challenge en période hivernale car il n'y a que deux projections pour y arriver ! J'ai pris le parti de sélectionner des films plus «pointus» pour la projection du jeudi soir, alors que la deuxième séance sera celle d'un film plus grand public, enfant ou ado. L'été le choix des films est complètement différent car ce sont les blockbusters (produits vedettes des distributeurs) qu'attendent les touristes. En période estivale il faut communiquer pour attirer les vacanciers vers une autre activité que la plage et lutter contre notre «ennemi» le beau temps !! Même s'il est vrai que les séances sont très appréciées en cas de mauvais temps, venir se rafraîchir dans une salle obscure n'est pas désagréable non plus.

APLLO : quels sont les spécificités d'une telle activité en ce lieu particulier ? j'imagine qu'il y des contraintes que ne connaissent pas vos consoeurs et confrères des grandes villes ? En fait, concrètement : comment ça marche ?

EV : Si la reprise du cinéma était déjà un défi en lui-même, l'ouvrir à l'année en était un autre ! Il faut sans cesse «se battre» pour obtenir les films sans trop de retard par rapport à leur sortie. Si pendant la période d'été nous intéressons les distributeurs car le public est là, le reste de l'année il faut exister face aux multiplexes. La communication est essentielle au bon fonctionnement du cinéma.



... suite page 21

Cette nouvelle rubrique permet de présenter quelques unes des actions entreprises par l'association depuis le précédent numéro et, parfois, les suites qui leurs sont accordées. Vous pouvez trouver des compléments ou développements en allant surfer sur notre site : www.apllo.fr

Feu d'artifice : le feuilleton

- 16 décembre 2015 : Lettre commune ADEC et APLLO au maire afin de lui demander que, comme auparavant, un feu d'artifice soit tiré à l'Océan à l'occasion de la fête nationale.
- 26 janvier 2015 : sans nouvelle de notre maire, le président le relance par mail.
- 29 janvier 2016 : lettre du maire de Lacanau confirmant sa décision de priver la station balnéaire de feu d'artifice pour le 14 juillet.
- 6 février 2016 : nouvelle saisine du maire par courrier rédigé par l'ADEC.

Nota : ces échanges sont consultables en intégralité sur www.apllo.fr

Pour information, voici un extrait de la lettre de Monsieur le maire qui vous éclairera : «... *Nous assumons sa localisation géographique au Lac, considérant que notre ville est unique.*»

Le lecteur curieux pourra se reporter utilement en haut de la page 4 de la présente revue (propos du maire lors des vœux !).

PAS D'AMBIGUITÉ:

L'objet des démarches de nos deux associations n'est pas de faire un choix entre la Ville et l'Océan mais, tout simplement, de revenir à la situation *ante* : il fut un temps, pas si lointain, l'ensemble des Canaulais (et des vacanciers), le 13 puis le 14 juillet, pouvait bénéficier d'un spectacle au Lac puis à l'Océan...

Mais ça, ...

... c'était AVANT !!!



Avenir de parcelles boisées

- Été 2015 : saisine d'une résidente quant à la vente d'une partie d'un terrain communal boisé non constructible.
- Recherches effectuées par l'APLLO : vente effectivement validée en conseil municipal 6 mois auparavant.
- 22 août 2015 : lettre du président au maire pour connaître ses intentions pour le reste de ce terrain.
- Copie de cette lettre déposée dans les boîtes à lettre des voisins des rues concernées (M. Curie, Chambreland, La Fontaine) afin que chaque riverain de cette parcelle ait connaissance de cette possibilité.
- le binôme en charge de l'urbanisme au sein du conseil d'administration est en attente d'un rdv avec le maire pour connaître l'avenir de parcelles identiques

Des clés pour comprendre...

La Loi Barnier

C'est un ensemble de textes de loi datant de 1995, relatifs au renforcement de la protection de l'environnement.

Dans le cadre de cette loi, la procédure d'expropriation pour risque naturel majeur, s'assimile à une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Elle comprend une enquête publique contradictoire, menée par un commissaire-enquêteur ou une commission d'enquête, et associe les citoyens, qui pourront formuler des observations écrites pour éclairer l'avis des pouvoirs publics.

Cependant, l'expropriation ne peut être engagée qu'en présence d'un bilan financier favorable à l'expropriation, c'est-à-dire si cette dernière est moins coûteuse que la mise en place de mesures de protection adaptées et efficaces. Elle peut également être lancée si l'importance des risques naturels auxquels les parcelles sont exposées et la complexité des travaux sont telles que l'expropriation est le seul moyen de sauvegarder des vies humaines.

Corinne Lepage sauvera-t-elle le Signal ?

Faisant suite à la visite de l'APLLO au Signal l'année dernière et à l'article paru dans le précédent numéro, nous avons interviewé Mme Corinne Lepage, ancienne Ministre de l'Environnement, ancienne députée européenne et actuellement avocate des propriétaires du Signal.

(Propos recueillis avant l'audience devant la cour administrative d'appel de Bordeaux)



Corinne Lepage

Avocate française, a été ministre de l'environnement dans le gouvernement Juppé. Elle s'est illustrée dans le dossier de l'Amoco Cadiz et a ensuite travaillé sur de nombreux dossiers liés à la défense de l'environnement. Députée européenne de 2009 à 2014, elle est à la tête d'un mouvement politique citoyen Cap21-LRC.

APLLO : Pourquoi défendez vous le Signal ?

Corinne Lepage - « Je défends le signal depuis le début de cette affaire, parce que c'est mon métier et je pense que c'est un très beau cas d'école. »

Le Signal est le premier cas de figure à l'échelle d'un immeuble collectif. Cela va, à mon avis se dupliquer dans beaucoup d'autres cas malheureusement. »

APLLO : Le Signal fera-t-il jurisprudence ?

CL : « Cette affaire aura de l'importance, particulièrement si nous obtenons l'application de la loi Barnier. Le 12 janvier 2016 avait lieu l'audience d'appel, car nous avons perdu en première instance. Le recours est un recours pour excès de pouvoir, c'est à dire que l'on demande l'annulation de la décision prise par le Maire et le Préfet, refusant de faire des travaux et d'assurer la sécurité de l'immeuble. Le rapporteur public n'était pas pour nous, mais a ouvert une porte d'application de la loi Barnier. Il considérait avant qu'elle ne s'appliquait pas, parce que le coût des travaux d'expropriation étaient plus élevés que le coût des travaux de protection. Mais à partir du moment où la cour estime que cela n'est pas vrai, dans la mesure où le rapporteur public considère que la situation du Signal entre bien dans la catégorie des cas pris en compte, cela relance l'affaire. »

APLLO : Le Signal, est-t-il un épiphénomène dans le contexte de la COP21 ?

CL : « Maintenant, si l'on se place dans une réflexion plus vaste, l'épisode du Signal n'est pas totalement dû au réchauffement climatique, dans la mesure où c'est une zone qui avait été recouverte par les eaux il y a soixante dix ans. Cependant, incontestablement la situation s'est aggravée très rapidement à cause de Xynthia et là, on sait très bien que l'on ne peut rien faire. La modification du trait de cote est tel que l'on ne plus faire de travaux à ces endroits là. On est bien dans une situation qui est liée aux changements climatiques. »

APLLO : Une implication pour Lacanau ?

CL : « Par rapport au travaux des groupes traitant de l'érosion sur la Commune de Lacanau, je n'ai aucune implication. Il faut calculer pour Lacanau si les coûts de protection sont moins élevés que les coûts d'expropriation. C'est une des conditions pour que la loi Barnier puisse s'appliquer. »

APLLO : Pour les propriétaires du Signal, la justice existe-t-elle ?

CL : « Je fais tout pour que la justice passe, c'est à dire pour que les propriétaires du Signal pour lesquels leur bien représentent souvent les économies d'une vie, soient payés. Ces gens ne sont pas des spéculateurs. Ils ont

acheté un immeuble qu'ils n'ont pas construit, qui préexistait, et souvent espéraient y passer leur retraite. Ils se voient privés de la possibilité d'en jouir, d'en disposer et d'en user. Ils sont expropriés, mais pas payés. Cette situation n'est pas supportable. »

Interview par Xavier Soinard

Des clés pour comprendre...

Le Fonds Barnier

Le fonds de prévention des risques naturels majeurs («fonds Barnier») a été créé en 1995. Ce fonds initialement destiné à financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à un risque naturel majeur, s'applique maintenant aussi au financement des études et travaux de prévention. Le fonds Barnier est alimenté par un prélèvement de 12 % sur la prime «catastrophes naturelles» des contrats d'assurance habitation et automobile.

NDLR : Le mardi 9 février 2016, la cour administrative d'appel de Bordeaux a débouté les copropriétaires du Signal de leur demande d'indemnisation. L'affaire cependant va se poursuivre, car Mme Corinne Lepage va faire un recours devant le Conseil d'Etat.

Nous suivrons donc pour vous le déroulement de ce dossier dans les prochaines publications d'APLLO'Mag.

Participation aux plans vélo et circulation

- 22 juillet 2015 : lettre au maire afin que l'APLLO puisse participer aux études relatives au « plan vélo » de la station (en cours d'élaboration).
- été 2015, rencontré de manière informelle le maire nous annonce que cette étude englobera le plan de circulation.
- 13 novembre 2015 : il est annoncé lors de la réunion des conseils des quartiers LO Nord et Sud que l'ADEC (association des commerçants) et l'APLLO seraient associées à ces études.
- depuis lors : création d'un binôme, parmi les administrateurs suivant ce dossier et faisant des propositions. Cependant, en raison du traitement erratique de ce dossier, l'APLLO se réserve le droit de suspendre sa participation si le niveau de concertation ne répondait pas aux attentes légitimes.

Eclairage de la piste entre le rond point Marie Curie et la gendarmerie saisonnière

Cette question avait été abordée lors de l'assemblée générale de 2015. Les élus présents avaient fait des promesses.
L'APLLO les a relancés par courrier du 8 août 2015.
Depuis lors de nombreux échanges ont eu lieu avec eux pour connaître le sort réservé à ce dossier. Allons aux résultats lors de la prochaine AG !

Participation aux vœux de notre députée, Pascale Got

Invités le 20 janvier à Castelnau de médoc, des représentants de l'APLLO ont assisté aux vœux de Mme Got. A l'issue, nous avons pu échanger avec elle sur un domaine qui nous intéresse au premier chef : celui de l'érosion marine... Mme Got, en effet, co-préside le *Comité national de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie nationale relative à l'érosion littorale*. Nous lui avons affirmé tout l'intérêt que l'APLLO porte à ces travaux et l'avons remerciée pour les documents déjà envoyés au siège de notre association...
Intérêt ré-affirmé le 28 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux du président du conseil départemental, assemblée où siège également Pascale Got

Participation à un atelier de travail dans le cadre de l'application locale de l'Agenda 21. Un bref résumé est ici présenté par un de nos adhérents

AGENDA 21

Sondage local validé par le Conseil municipal

Derrière cette expression « Agenda 21 » se cachent des enquêtes sur le Bien-être et le Mal-être des populations. Initiative internationale et nationale qui émergea il y a une quinzaine d'années au Conseil de l'Europe. Cette démarche est adoptée ici et là par un grand nombre de nations. Lesquelles la diffusent auprès de leurs municipalités volontaires. Lacanau a adopté cette méthodologie et engagé un animateur, M. Martin Renard, pour interroger les Canalais et leurs associations.

C'est ainsi que L'APLLO, dans le cadre de cet objectif, fut conviée le 19/01/2016 en fin de journée, salle l'ESCOURE, à une réunion de travail. Entouré par une dizaine de membres de l'Apllo, le Président Alain Crombez fut accueilli par cet animateur qui se révéla tout au long de la réunion un responsable compétent et intéressant.

Les participants eurent à répondre ANONYMEMENT et personnellement à trois questions.

En tant qu'habitant /acteur de Lacanau, qu'est-ce qui fait mon bien-être ?

En tant qu'habitant/acteur de Lacanau, qu'est-ce qui fait mon mal-être ?

En tant qu'habitant/acteur de Lacanau, que puis-je faire pour améliorer mon bien-être et le bien-être de tous ?

De l'ensemble des réponses, le CADRE de VIE de Lacanau et ses sous-thèmes furent les références les plus sollicitées.

Sur le site de l'Apllo, (www.apllo.fr) un compte rendu plus exhaustif est à votre disposition.

Il appartient maintenant à l'animateur d'analyser l'ensemble de ces réponses, d'en tirer des conclusions à soumettre à l'attention des élus. Puissent ces derniers en faire alors bon usage.

JP Ménard, Rapporteur pour l'Apllo de cette réunion

Participation aux vœux du président du conseil départemental

Participation aux vœux des sapeurs pompiers de Lacanau

22 janvier ... Lors des discours de mise lors d'une telle manifestation, il a été évoqué par le maire de Lacanau le dossier d'un poste de secours avancé au Huga en été... S'agissant d'un vieux dossier, nous savons qu'il est loin d'être abouti cependant nous restons vigilants et à l'écoute des éventuelles avancées...

ASSEMBLEES GENERALES DU 23 AVRIL 2016

9h00 - salle L'Escoure

Cet avis tient lieu de convocation

PRESENCE OU POUVOIR

TRES IMPORTANT : Si vous ne pouvez être présents, nous vous prions de transmettre votre pouvoir (ci-joint) , soit par internet à contact@aplo.fr, soit par courrier, soit à un autre adhérent afin que le quorum des présents ou représentés soit atteint.

COTISATIONS

Ne peuvent participer , ET VOTER, à cette Assemblée générale que les adhérents à jour de leur cotisation 2016. (Peuvent assister, les personnes invitées par le Conseil d'administration.)

C'est pourquoi nous demandons à ceux qui n'ont pas encore envoyé leur fiche d'adhésion et réglé leur adhésion 2016 de bien vouloir le faire AVANT l'Assemblée Générale, par chèque ou virement bancaire ou postal. (cela facilite le travail de la trésorière et du secrétaire)

Notre bureau d'accueil vous recevra à partir de 8H30 pour procéder au pointage et à la signature des listes de présence.

ORDRE DU JOUR

09H00 : Assemblée générale extraordinaire

- Approbation de maintien de l'actuel président
- Approbation des nouveaux statuts

09H30 : Assemblée générale ordinaire

- adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015
- Vote des rapports moral et financier (ce dernier figurant ci-dessous).
- Informations sur l'actualité canaulaise et les actions entreprises.
- Elections du Conseil d'Administration : présentation des administrateurs * puis vote.

11H30 : accueil des élus et invités (questions –réponses avec les élus)

12H30 : pot de l'amitié

LES COMPTES

BILAN DES COTISATIONS EN 2015			
Adhérents : 621		Annonceurs : 27	
Exercice financier 2015			
Ressources		Affectations	
Cotisations adhérents	6 125,00	Assurances	374,89
Souscriptions annonceurs	1 950,00	Fournitures bureau	354,76
Intérêts avoir Livret A	50,48	Impression VLO	4 433,90
		Presta (routage)	804,75
		Envoi VLO (poste)	861,43
		Impressions autres	268,80
		Réceptions	378
		Frais financiers	60,70
		Location b. postale	82,80
		Création site	1 314,40
TOTAL	8 125,48	TOTAL	8 934,43
Solde : - 808,95			
Bilan financier 2015			
		Avoir livret A	5685,73
Solde de l'exercice 2015	-808,95	Avoir CCP	1 549,30
Avoir au 01/01/2015	8 276,35	Caisse	232,37
Avoir au 31/12/2015	7467,4	Avoir au 31/12/2015	7467,4

*Appel à candidatures

Si vous désirez participer avec nous à cette aventure que constitue la vie de l'APLLO, rejoignez-nous, soit au sein du conseil d'administration, en étant présent ou représenté, 4 à 6 fois par an, soit ponctuellement en nous envoyant articles, enquêtes, témoignages, photos ..à publier (ou non) dans notre revue ou sur notre site internet.

Pour postuler au Conseil d'Administration, merci d'envoyer un courrier de candidature au président, par courrier ou par mail) avant le 18 AVRIL.

ÉVITONS LA CRISE ... DE LA QUARANTAINE !

OU : LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DES STATUS

Il est des associations comme des êtres humains :
passé un certain âge, il est courant de faire le bilan,
s'interroger sur les habitudes que la vie nous a fait prendre,
savoir si l'on a fait les bons choix, si l'on est « encore dans le coup », utile à quelqu'un.

L'APLLO n'échappe pas à la règle...

Après 36 années d'existence, il convenait de revenir sur notre histoire commune afin de mieux aborder l'avenir.

A sa création, réservée aux propriétaires, l'association, changeant de nom, s'était ouverte aux locataires. Indépendamment de cette aventure, ses statuts s'étaient vus complexifiés, au point d'être difficilement applicables.

Dans ce numéro le conseil d'administration vous propose des statuts rénovés et simplifiés. Dans les pages centrales, vous y découvrirez notre projet d'une association plus ouverte et plus en phase avec les évolutions de notre cadre de vie... et surtout, plus à même de répondre aux enjeux que devront affronter celles et ceux qui éprouvent de l'intérêt pour notre station balnéaire. En somme, une cohérente évolution.

Pour le comprendre il suffit de réaliser que Lacanau océan est caractéristique de spécificités liées à la géographie physique du lieu, son histoire, son quotidien social, économique et culturel.

C'est cette alchimie particulière qui rassemble en des valeurs communes et grâce à la richesse de leurs diversités, des propriétaires,

des locataires qui ont choisi Lacanau océan, pour y vivre et/ou y travailler mais aussi toutes celles et ceux qui sont tombés amoureux de notre station et qui, même de loin, se sentent un peu « de l'océan ».

Cependant, cette alchimie est fragile et parce qu'elle est fragile, il convient de la défendre. Certes, ce combat n'est pas nouveau : il est né en 1980, lors de la création de l'APLLO.

Mais aujourd'hui, ce combat revêt un caractère particulier en raison de certains enjeux, dont l'avenir de la côte Aquitaine (notre station est « en première ligne » de ce combat et celles et ceux qui y tiennent ne doivent pas être en marge des décisions qui seront prises ;

l'évolution de la population (la station voit s'installer des familles avec enfants, des jeunes retraités, des actifs subissant le célibat géographique, travaillant ailleurs et habitant ici une partie de la semaine,... chacun de ces groupes différents recherche des activités à l'année et des infrastructures adaptées);

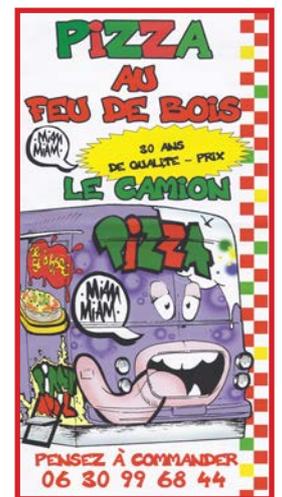
les évolutions administratives (elles génèrent des déplacements des centres de gravité et donc des centres de décisions).

Conclusion : le monde change. L'APLLO s'adapte pour mieux continuer son action. Il est donc important d'être nombreux à adhérer afin de faire entendre notre voix et peser dans les décisions à venir.

En 2020, l'APLLO aura 40 ans. Notre but est qu'alors elle passe bien le cap : qu'elle ne connaisse pas... la crise de la quarantaine !

En attendant, je vous invite à un voyage dans le temps. Dans les pages qui suivent, Jean-Pierre Ménard, un de nos anciens présidents, nous fait l'amitié de revenir sur l'histoire de notre association et de sa revue.

Alain CROMBEZ



05 56 26 48 40
lacanauoptique@yahoo.fr
www.optiquelacanau.fr

Ouvert toute l'année
du mardi au samedi
10h - 13h & 15h - 19h
7/7 en juillet - août 10h - 19h30

Optique
Lacanau Océan

Alles Optik
New World Center

Optique - Solaire - Lentilles - Produits lentilles - Réparations - Basse vision

Le Bateau-atelier

1 avenue du lac
33680 Lacanau
05 56 03 58 50
contact@le-bateau-atelier.com
www.le-bateau-atelier.com

C'est avec grand plaisir que, sollicité par le Président A. Crombez, je vous présente l'histoire de l'Apllo/l'Apllo.

Jean-Pierre MENARD

Apprenez que cette (votre) Association est aujourd'hui une « dame » riche d'un passé chargé d'événements tout aussi passionnants qu'instructifs. En août 2015, on aurait pu célébrer ses 35 ans ; déjà, le 21 août 2005, encouragé par les membres du CA de l'époque, le président - que j'étais alors - eut le plaisir de fêter les 25 ans de l'APLO/

APLLO. Je vous invite à consulter les exemplaires du journal de l'Apllo (le VLO – Vivre à Lacanau-Océan -). Ils sont les réceptacles d'articles, de reportages et de documents iconographiques d'une richesse remarquable. Leur lecture voire leur étude satisfèrait amplement tout quidam curieux de l'Histoire de cette

station balnéaire. (Toutes ces chroniques sont à votre disposition dans un dossier spécifique qui agrège tous les journaux de l'Apllo depuis la parution du N° 1. Pour les consulter, il suffit de prendre contact avec l'un des membres directeurs de l'Association.)



Histoire de notre revue

Du 1er bulletin d'information « Vivre à l'Océan » (1981) à « l'APLLO Mag' » (n° 117 automne 2015) en passant par la grande série des « VLO », que de périodiques publiés !

En 35 ans d'existence - (du 1er VLO (1981) à l'APLLO Mag' n°117 Automne 2015) - le bulletin puis le journal de l'Association des Propriétaires de Lacanau Océan a connu une évolution nominale, littéraire, typographique et iconographique importante. Pour celui ou celle qui éprouverait la curiosité de consulter l'ensemble des 117 numéros parus à ce jour, c'est une véritable encyclopédie locale qui s'offrirait à son attention. Il (elle) y découvrirait alors un siècle de la vie à Lacanau Océan.

Remercions, le nouveau président et son équipe qui ont entrepris la numérisation de TOUS les numéros du journal de l'Apllo : vaste tâche qui demandera encore beaucoup de temps mais qui permettra à tout lecteur, Canaulais ou non, d'appréhender ce que fut et ce qu'est la vie locale à « l'Océan ».

À ce jour, quelques numéros sont disponibles sur le site de l'Association : www.apllo.fr

En attendant que cette collection soit entièrement disponible à TOUS, voici succinctement la genèse de Votre association.



Jean-Pierre MENARD

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
 Créateur Piscinier
 Garantie décennale
Michel COMPAIN
www.construction-piscine.com
 Médaille "Piscine de Bronze 2000 et SPA d'Argent 2004"
 3, avenue des Clématites "Longarisse" - 33680 LACANAU - Tél./Fax 05 56 03 02 95 - Port. 06 08 31 02 15



**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES et DES LOCATAIRES DE LACANAU OCEAN
APLLO**

devenue après le vote de l'Assemblée Générale du 23 Avril 2016

**AMIS, PROPRIETAIRES et LOCATAIRES de LACANAU océan
APLLO**

B.P. n° 4 Lacanau- Océan
33680 LACANAU

Association n° 4/00818

enregistrée le 22 mai 1980 à la Sous-Préfecture de Lesparre

STATUTS**ARTICLE 1 – CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION**

Entre les personnes physiques ou morales, quel que soit le lieu de leur domiciliation ou de leur résidence qui entretiennent un lien affectif, patrimonial ou moral avec Lacanau océan, zone définie ici comme comprenant Lacanau Océan, Le Huga et le périmètre d'aménagement jouxtant ces agglomérations, il est formé une association placée sous le régime de la loi du 1/7/1901, sous la dénomination de :

Amis, Propriétaires et Locataires de Lacanau- Océan

Elle a son siège à la Mairie Annexe de Lacanau-Océan, sous réserve de l'accord de la commune. Sa durée est illimitée.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'ASSOCIATION

2-1 – Défendre l'image, l'environnement et le cadre de vie de Lacanau-Océan.

2-2 – Représenter, devant les juridictions compétentes et tous les services publics , l'ensemble des adhérents de l'APLLO.

2-3 – Intervenir auprès des collectivités, des services publics et des autorités responsables, dans le but d'attirer l'attention sur toute question d'intérêt général ou projets d'aménagement pouvant entraîner une modification importante du cadre de vie de la population.

2-4 – Participer aux réunions de concertation locales afin d'exprimer l'avis de l'APLLO.

ARTICLE 3 – COMPOSITION – ADHESION – RADIATION – COTISATION

L'association se compose d'adhérents, personnes physiques ou morales, à jour de leur cotisation annuelle.

Le montant de la cotisation due à l'association est proposé par le conseil d'administration, et validé lors de l'Assemblée Générale.

La qualité d'adhérent se perd :

- par non acquittement de la cotisation annuelle ;
- par démission ;
- par radiation prononcée par le Conseil d'administration pour motif estimé grave par ce dernier.

ARTICLE 4 – MOYENS D'ACTION

Les moyens d'action de l'association sont :

- Publication de la revue destinée aux adhérents.
- Développement du site internet, afin de communiquer les informations et les actualités dans les domaines d'intérêt de l'APLLO, et recueillir les commentaires et demandes des adhérents .
- Organisation et participation à des réunions, colloques, forums, et autres actions concernant la qualité et l'évolution de l'environnement et du cadre de vie dans le périmètre d'action de l'APLLO, en concertation éventuellement avec les autres associations locales.

ARTICLE 5 – FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

- Cotisations des adhérents.
- Souscription des annonceurs pour des encarts publicitaires dans la revue et sur le site.
- Dons, fêtes, manifestations, etc.

ARTICLE 6 – ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

L'association est gérée par un Conseil d'administration de 15 membres maximum, élus pour trois (3) ans.

6.1 Candidatures à la fonction de membre du Conseil d'Administration

Le candidat à la fonction d'administrateur doit être adhérent.

Les candidatures au Conseil d'administration doivent être transmises par écrit (courrier ou courriel) au Président, au moins 3 semaines avant la date de l'Assemblée générale. Elles sont examinées et validées lors d'un Conseil d'Administration par vote secret de ses membres. La présence des deux tiers des administrateurs présents ou représentés étant nécessaire pour la validité de cette décision.

Les candidatures retenues sont présentées le jour de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale se prononce par vote à main levée (cf. Article 8)

En cours d'exercice, le Conseil d'administration a la possibilité de coopter un adhérent pour participer, sans avoir droit de vote, à une réunion du CA.

6.2 Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le CA est renouvelable par tiers tous les trois (3) ans. Chaque membre du tiers sortant est rééligible sous réserve qu'il renouvelle officiellement sa candidature lors d'un Conseil d'administration qui portera à l'ordre du jour le point suivant : « Renouvellement du tiers sortant ». Ce Conseil d'administration se prononce alors sur ces demandes de renouvellement de mandat par un vote à main levée ou secret si un administrateur en formule la demande. La présence des deux tiers des membres présents ou représentés lors de ce Conseil est nécessaire pour la validité de cette décision. Il appartiendra ensuite à l'Assemblée générale de confirmer ou d'infirmer ces demandes de rééligibilité.

6.3 Bureau du Conseil d'Administration

Dans un délai de cinq semaines suivant l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration élit pour un an parmi les administrateurs, et au scrutin secret, les membres du Bureau. La présence des deux tiers des membres du Conseil d'administration est requise pour que ce vote soit validé.

Le Bureau est composé de trois (3) membres : le président, le secrétaire, le trésorier.

En cas de vacance d'un de ces trois postes, le Conseil d'administration pourvoit à son remplacement par un des administrateurs en fonction.

6.4 Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit au moins tous les trimestres et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande du tiers de ses membres.

L'ordre du jour est établi par le Bureau, et communiqué avec la convocation aux administrateurs.

Toute question revêtant une certaine importance ou un caractère grave peut être ajoutée dans la rubrique « questions diverses ».

Tout membre du Conseil d'administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté (ou ne se sera pas fait représenter) à deux réunions consécutives de ce Conseil pourra être déclaré, après avoir été alerté par courrier du Président, comme démissionnaire et ce sans possibilité d'appel.

Un procès-verbal des réunions, signé par le président et le secrétaire, est transmis aux administrateurs. Ce procès-verbal sera lu pour approbation au début de la réunion suivante.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix exprimées, la voix du président est prépondérante.

La représentation et le vote par procuration des administrateurs sont admis. Le nombre de pouvoirs est limité à un (1) par administrateur présent au Conseil d'administration.

Les participations par audioconférence, visio-conférence, messagerie instantanée, sont considérées comme présence physique, mais ne donnent pas droit à porter procuration.

ARTICLE 7 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le président est de droit le directeur de la publication de la revue.

Le président, ou à défaut un autre membre du bureau désigné par lui, représente l'association dans tous les actes de la vie civile et décide des dépenses.

L'Assemblée générale donne pouvoir permanent au Conseil d'administration de mandater le président ou, en cas d'empêchement, tout autre membre du Bureau désigné par celle-là, d'engager toute action en justice au nom de l'association, de signer tout recours en son nom et de la représenter à l'audience des juridictions saisies et d'avoir recours, s'il l'estime nécessaire, aux services d'un avocat.

Les membres de l'association ou du Bureau ne peuvent recevoir de rétribution. Le remboursement de frais engagés au nom de l'association, à l'exception des frais de fonctionnement courants, fera l'objet d'un vote du conseil d'administration pour accord.

ARTICLE 8 – ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale comprend les adhérents à jour de leur cotisation annuelle.

Elle se réunit au moins une fois par an, ou chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration, ou sur demande du tiers de ses adhérents.

La convocation aux assemblées générales est transmise aux adhérents au moins quinze (15) jours à l'avance,

par publication dans la revue précédant l'Assemblée Générale, sur le site de l'APLLO et par courrier électronique. Un rappel par affichage municipal sur son site peut être demandé à la Mairie de Lacanau.

L'Assemblée générale peut valablement délibérer dès lors que la présence du quart des membres adhérents (présents ou représentés), à jour de leur cotisation dans l'année civile en cours, est confirmée lors de l'émargement des listes de présence et la prise en compte du nombre de pouvoirs. Si cette proportion n'est pas atteinte, une assemblée générale extraordinaire se tiendra immédiatement en suivant. Elle pourra cette fois délibérer valablement quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés.

Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des adhérents, présents ou représentés, par vote à main levée. Ne peuvent participer aux votes que les adhérents à jour de leur cotisation annuelle (année civile). La représentation et le vote par procuration sont admis. Le nombre de pouvoirs est limité à cinq (5) par adhérent participant à l'Assemblée générale.

L'ordre du jour est fixé par le Conseil d'Administration. Toute proposition émanant d'un adhérent et destinée à être soumise à l'Assemblée générale doit être adressée au moins quinze (15) jours avant la date fixée pour l'Assemblée générale.

L'assemblée entend le rapport moral et financier de l'année civile précédente sur la gestion du Conseil d'administration. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement du Conseil d'administration.

ARTICLE 9 – COMPTABILITE

Il est tenu une comptabilité par recettes et par dépenses sur un support informatique adapté.

Le trésorier (ou le Président) fait un point financier à chaque réunion du Conseil d'Administration.

ARTICLE 10 – CHANGEMENTS – MODIFICATIONS

Le Président, ou son représentant, fera connaître dans les deux mois à la sous-préfecture de l'arrondissement tous les changements survenus dans la direction ou l'administration de l'association, ainsi que toutes les modifications apportées aux statuts.

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième au moins des adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Cette proposition sera examinée par la première Assemblée générale à se tenir après un délai de quinze (15) jours après la réception de la proposition. Elle devra pour délibérer valablement sur ces modifications des statuts, se composer au moins d'un quart de ses adhérents présents ou représentés. Si cette proportion n'est pas atteinte, une assemblée générale extraordinaire se tiendra immédiatement en suivant. Elle pourra cette fois délibérer valablement quel que soit le nombre des membres d'adhérents présents ou représentés.

ARTICLE 11 – REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'administration. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 12 – DISSOLUTION

La dissolution de l'association ne peut intervenir qu'après délibération d'une Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet par le Conseil d'administration.

Cette Assemblée générale extraordinaire devra comprendre au moins la moitié plus un des adhérents à jour de leur cotisation annuelle, présents ou représentés. Si cette proportion n'est pas atteinte, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire se tiendra immédiatement en suivant. Elle pourra cette fois délibérer valablement quel que soit le nombre des membres d'adhérents présents ou représentés.

L'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens et des actifs de l'association. Elle attribue l'actif net conformément à l'article 9 de la loi du 10 juillet 1901 qui stipule « qu'il est interdit aux membres de l'association de recevoir une part quelconque des biens de l'association ».

L'Assemblée générale aura la possibilité, par un vote à la majorité simple, de transmettre les biens et actifs à une association dont les buts, la composition et la localisation seront similaires à ceux de l'APLLO.

En cas de vote contraire, les biens et actifs seront transmis à une association caritative déclarée d'utilité publique.

Fait à Lacanau océan, le

Le Président

Le Secrétaire

Histoire de notre association...

Jean-Pierre Ménard, dans les lignes qui suivent, nous invite à nouveau à replonger dans le passé. Cette fois, c'est l'histoire de l'APLLO qui est ici résumée.

LE COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DES HABITANTS DE LACANAU OCEAN.

1906 : naissance de l'arrière/ arrière petite fille de l'Apllo

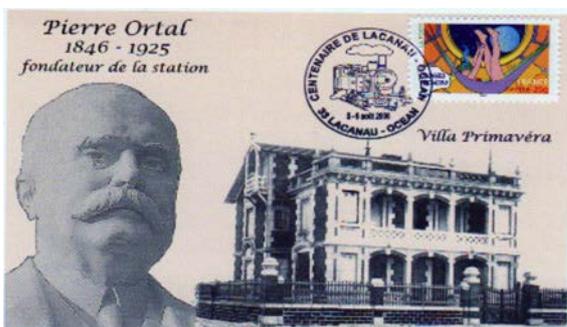
À l'origine, donc au début du XXème siècle, les Canaulais de l'océan se sont regroupés pour former « un Comité de défense » de leurs intérêts ; Comité qui deviendra l'ASAP (cf. ci-dessous). Saluons tout d'abord avec reconnaissance toutes ces dizaines d'administrateurs et de militants, bénévoles plus ou moins anonymes, fort dévoués et toujours soucieux malgré les obstacles rencontrés de promouvoir année après année « leur » station balnéaire. Pugnaces devant les difficultés, animés d'une forte conviction, confiants et solidaires dans l'action, ils n'ont eu, n'ont et n'auront de cesse de participer à l'écriture de l'Histoire de Lacanau Océan.

1980 : L'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires de Lacanau Océan, l'ASAP, petite fille du Comité de défense cité ci-dessus est dissoute le 8/10/1978 et devient l'APLO, Association des Propriétaires

de Lacanau Océan.

Cf. VLO n°76 juin 2005 pages 12/13.

Si l'Apllo est née le 5/04/1980 de la volonté de quelques-uns lors d'une AG constitutive extraordinaire, elle ne fut enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre que le 22/05/1980. Et ce n'est qu'au début de l'année 1981 que parut le premier « VIVRE À L'Océan, hier, aujourd'hui, demain » simple bulletin d'information de l'Association des Propriétaires de Lacanau Océan.



Dans le n° 1, à la rubrique « Soyons utiles », le rédacteur précise que la toute jeune APLO entend informer ses adhérents. À cette époque, Mme Fournier est Maire, M. Michel Peyrondet, 1er adjoint et Mme Verbecq adjointe, déléguée à l'« Océan ».

2001 : le 18 mai, M. Élie Souleyreau, un des fondateurs de l'Apllo, est nommé par le Conseil d'administration Président d'honneur de cette association.

2004 : le 18 novembre, Gilbert Aymard dit Gilou

à qui l'on doit la transformation de l'ASAP en APLO (cf. ci-dessus) est élu président d'honneur de cette Association.

2005 : Le 21/08/2005 l'Apllo fête son 25ème anniversaire ; 25 ans de vigilante attention, 25 ans d'accompagnement de la vie canaulaise. L'Apllo lance une « souscription à lots » qui permettra la réfection et l'érection de la statue du Matelot.

Un ancien et fidèle adhérent, Yves Moreau, nous rappelle (VLO n° 75 avril 2005) que déjà en 1956, l'ASAP avait participé au cinquantenaire de Lacanau Océan. Yves Moreau rapporte que dans un article anonyme plein d'humour titré « Les humeurs de Candide », il est intéressant de lire que « Lacanau Océan n'a rien à envier aux villages construits lors de la conquête du « Far West américain ». Notre station n'est-elle point ancrée dans le « Far-Ouest de notre Sud-Ouest ? »



SDEI
ENDUIT & ISOLATION

DA COSTA salvador
enduit & isolation exterieur

2 impasse des embruns
33480 ST HELENE
0664272259

OCEAN PROTECTION SERVICES

Systèmes de sécurité
Télésurveillance
Interventions

BONAKDAR-TEHRANI Farchad

1 Corniche Lac et Forêt
CARREYRE
33680 LACANAU *
Tél. 05.56.03.58.03

RESTAURANT
LA CAVE AUX MOULES

Tél : 05.57.70.30.69

7 ROUTE DU LION 33680 LACANAU OCEAN

2006 : festivités : Commémoration du Centenaire de Lacanau Océan (1906-2006) : implication de l'Aplo auprès du Comité des festivités présidé par M. Lucien Colonna d'Istria. En octobre 2006, l'APLO a publié dans le « Vivre à Lacanau Océan, n° 81 », un album du souvenir 1906-2006 ; 24 pages richement illustrées à votre disposition sur le site de l'Aplo.

L'Histoire de la création et du développement de ce qui n'était à l'origine qu'un « hameau de village » est racontée avec force détails et riches documents iconographiques dans un ouvrage écrit sous la direction de notre ami René Magnon, ouvrage en vente chez tous les libraires de la commune de Lacanau. (Cf. aussi GOOGLE). «**LACANAU Océan a CENT ANS**»

1906-2006 »

René Magnon fut l'homme orchestre de l'Aplo/Aplo dont il assura successivement le secrétariat puis la présidence.

2007/09 avril : suite à une déci-

sion de l'Assemblée Générale, l'Aplo « déploie ses « L » et devient l'APLLO : Association des Propriétaires et des Locataires de Lacanau-Océan
Additif aux statuts : articles 2-1 et 3 « les résidents locataires canaulais qui acquittent an-

en avril 1995, le président de l'époque, M. Lesmonie, rendit un vibrant hommage « à ce bénévole qui, juché sur sa vieille bicyclette, livrait le courrier de l'Aplo.....car les timbres coûtaient cher !!! »

Conclusion

L'APLLO, jeune femme de 35 ans au caractère bien trempé, se porte bien.

Au fil des ans, elle a su affirmer sa personnalité. Certes en fonction des situations et des événements, elle égratigne, conteste, contredit, réfute, revendique. Mais elle sait aussi approuver, proposer, argumenter et ce pour toujours mieux servir « notre Lacanau ».

Comme hier, puisse l' APLLO rester fidèle aux grands principes énoncés par ses pères fondateurs.

Jean-Pierre MENARD



nellement la taxe d'habitation peuvent adhérer à l'Aplo qui devient l'APLLO

2007/02 novembre : obsèques de René HERTEL, un des premiers administrateurs et trésoriers de l'Aplo ; il fut remarquablement secondé dans ses fonctions par sa femme. Aussi,

Les débuts de la station

1905 : premières liaisons en train Bordeaux-gare St-Louis - Lacanau Océan.



Cette ligne de chemin de fer contribua grandement dès la fin du XIX ème siècle à l'essor de la station : « Hélas, de moins en moins nombreux sont les Canaulais ayant connu chaque dimanche les anciens trains de plaisir ». « Préparée depuis 1884 par des notables bordelais fortunés, la création de la station balnéaire de Lacanau : Lacanau océan, ne verra la jour qu'à partir de 1905 avec l'ouverture de la ligne de chemin de fer de Bordeaux à Lacanau océan et la construction des premières villas et hôtels en 1906 » (de René Magnon).

Devenir de l'ancien centre médico scolaire du Moutchic

Fin février, à l'initiative de l'association *Vive la Forêt*, une lettre ouverte a été envoyée à Monsieur le maire de Lacanau sous le titre «**Quel avenir pour la maison du commandant au Moutchic (Lacanau) ?**»



Cet envoi faisait suite à la présentation d'un projet culturel sur ce site protégé.

Deux autres associations ont signé ce document dont l'APLLO. Notre participation est ci-dessous reproduite :



Pour sa part, l'APLLO, demeure attentive au devenir des massifs forestiers et zones lacustres jouxtant la station balnéaire et partage l'inquiétude de Vive la forêt. Plus particulièrement, elle s'interroge sur la promesse (faite depuis mars 2014) d'aménagement de cette parcelle autour d'un projet à vocation médicale, conforme à la législation et la réglementation en vigueur. Le silence sur ce dossier contraste avec la présentation du projet culturel développé avec force détails dans le dernier bulletin municipal qui laisse une large part à un aménagement dépassant largement la simple rénovation de la villa dite «du Commandant».

S'interdisant tout procès d'intention sur un projet dont elle n'a eu connaissance qu'en même temps que chaque citoyen de la commune, l'APLLO souligne néanmoins que la stratégie de communication adoptée génère une ambiguïté qu'il convient au plus tôt de lever.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du document sur notre site web www.apllo.fr

Quid de notre cher disparu, le «pain de sucre» ?



Aux dernières nouvelles il repose toujours en paix. Faut-il s'en réjouir ?

Nous continuons à scruter sa base afin de voir si la crèche a vu le jour....

Bilan : une dune arrasée + des souvenirs envolés + un projet arrêté = un coût pour «rien» ?

Néanmoins nous ne manquerons pas de vous tenir informés quelque soit l'évolution de cet espace : construction de la bâtisse ou ... replantation !?!

LOU VINS
Vignobles Lascaux
 FRONSAC & BORDEAUX

Propriétaire récoltant depuis 1920
 Vente Directe du Producteur

Dégustation Gratuite - Sélection Grands Crus

Livraison Gratuite sur Lacanau toute l'année
 Face au Manège à Lacanau Océan
 Tel : 05.57.84.72.16. 06.70.70.46.18.



Dans chaque numéro d'Aplo Mag', **Shanti Thiru** s'entretient avec un amoureux de Lacanau Océan, né hors de France. Cette fois, nous partons à la rencontre de Guerrit.

Gerrit, une voix néerlandaise à Lacanau Océan

Des vagues majestueuses déferlent sur la plage. Leurs grondements fait écho à la voix d'un homme qui s'est fait entendre en ce début de XXI^{ème} siècle. Une voix néerlandaise pour sauver un bout d'une plage française, un cri européen pour sauver «Lacanau Océan».

Cet homme, je l'ai rencontré afin de vous le présenter ; c'est un de nos amis Européens de l'Océan ; cet homme a pour prénom Gerrit.

C'est un homme de conviction, profondément européen dans l'âme. J'ai eu le plaisir de l'interviewer pour Aplo Mag, chez lui à Lacanau Océan, avec sa femme Pauline.

Une histoire néerlandaise

« Je fus conçu à Amsterdam même si je suis né dans une autre Commune » précise Gerrit. Sa famille depuis de nombreuses générations a exercé la profession de banquier à Amsterdam. Gerrit devenu adulte, succède à son père dans leur banque familiale établie aux Pays Bas depuis 1795. Il se marie alors avec Pauline et ils auront trois enfants.

La Cote-Ouest

Ces jeunes parents choisirent alors de passer leurs vacances en France au bord de l'atlantique. Gerrit justifie ce choix, car « de toute façon, les habitants des Pays Bas, ne sont jamais loins de l'eau. Les côtes Néerlandaises sont très étendues et l'arrière-pays très petit. » dit-il. Une deuxième raison est l'engouement du couple pour les sports de glisse et en particulier la pratique de la planche à voile et du voilier. A la recherche des plus beaux endroits, le couple décida de séjourner régulièrement pendant la période estivale dans le Sud-Ouest.

La découverte de Lacanau

Alors qu'ils passaient leurs vacances près de Royan, des amis de Pauline leurs parlèrent des merveilleuses plages de Lacanau Océan. Le vent, l'immensité des plages, avaient des similitudes avec les paysages des Pays Bas. Dans les années 80, Gerrit et sa famille ont donc commencé à profiter de la magie de Lacanau

Gerrit



Océan, de ses richesses et de ses diversités, des forêts, des dunes, des lacs.

Ainsi chaque année, pendant 25 ans Gerrit, Pauline et leurs trois

enfants ont passés leurs vacances Canaulaises en caravane.

Lacanau lieu de vie

En 1990, un changement intervient. Gerrit commence une carrière internationale basée à Paris. Circulant entre Amsterdam, Paris et Lacanau, le couple décide d'acheter une maison à Lacanau et de s'y installer. Rapidement, ils font l'acquisition d'une maison de vacances qui appartenait à un ancien cheminot. Ils y font des travaux et s'y installent. Désormais, leur résidence principale est à Lacanau Océan. Amsterdam devient donc une résidence secondaire lorsque Gerrit y travaille.

Cette maison est aujourd'hui un lieu de vie, où se côtoient trois générations ; les trois enfants et les dix petits enfants viennent passer du temps dès qu'ils le peuvent. C'est un lieu de joie et d'échanges pour tous.



Alain Brussol
immobilier
depuis 1997

Vente - Achat - location saisonnière
Expert immobilier Agréé FNAIM

OUVERT TOUTE L'ANNEE
22 Avenue Plantey 33680 Lacanau-Océan

Tél : 05 56 03 15 52 - 06 73 82 44 67
brussol@orange.fr
www.lacanau-immo.com



Régis DEMANES
Artisan



ABATTAGE
ÉLAGAGE



Couverture
Maçonnerie
Charpente

17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET 332078010500034



Sylvie Lahondère



Praticienne en
Réflexologie
Massage Bien-être

À domicile

06-79-13-02-99

www.wix.com/sylvialahondere/reflexologie
22, avenue du Général Leclerc - 33680 Lacanau-Océan

Entreprise Générale d'Electricité
électro-ménager - télé - antenne
photovoltaïque - climatisation

SARL JEANJEAN






14 avenue du Lac 33680 Lacanau tél./fax 05 56 03 52 37
jeanjean.sarl@orange.fr

Un engagement co-citoyen

« Une fois installé, j'ai décidé d'être co-citoyen, en m'intéressant à la vie locale et associative. Ma passion pour le bateau, m'a fait intégrer l'association de la Halte Nautique » explique Gerrit. A sa grande surprise, il s'est rapidement retrouvé Président de cette association. Rigoureux, Gerrit avait toutes les qualités pour occuper ce poste. « Comment gérer la communication ? Ce fut ma première question ». Il s'aperçoit vite que les associations aux pays Bas n'ont rien à voir avec les associations Canaulaises et est assez déçu du manque d'échanges. « J'ai compris qu'il fallait voir le fonctionnement de ces associations différemment, plus en tant que groupe de pression et de lobbying pour faire évoluer les choses ». Cette démarche ranimera l'intérêt des adhérents et relancera l'association.

Aujourd'hui, Gerrit, toujours Président, maintient le même cap. Il confit que le manque d'entretien du port et de son accès nautique le préoccupe et l'inquiète. « Faudrait-il avoir un accident spectaculaire pour que la Commune s'y intéresse un peu plus ? ».

L'européen

En 2007, suite à une réunion, il participe à la constitution de Lacanau Europe. Il en devient membre fondateur, trouvant que les nouveaux partenariats tripartites (2 villes européennes et une association) peuvent mieux fonctionner que les anciens

jumelages. Il œuvrera pour la signature de la convention entre les deux communes allemande et française de Lacanau et de Tönning.

Un trait de côte

Réfléchissant aux moyens de sauver les plages de Lacanau face à l'érosion, dans le cadre de Lacanau Europe, il décide d'organiser des rencontres avec des Communes ayant les mêmes problématiques. Un voyage à Veere avec la municipalité de Lacanau, initie une démarche pour faire de cette commune une ville pilote et un laboratoire dans la lutte contre l'érosion. Il devient membre du comité de concertation, qu'il quitte ensuite, constatant que les choix ne correspondaient pas à sa démarche.

Ce départ est aussi lié à l'utilisation et au fonctionnement du fonds de développement durable. « J'ai constaté une dérive sur l'utilisation des fonds qui n'étaient plus consacrés exclusivement à l'érosion.

De plus, j'estime qu'il faut avoir une transparence garantie par une commission extérieure.

C'est le minimum vis à vis des efforts des donateurs qui sont des particuliers et des entreprises. Sous la forme d'une entreprise, il faudrait créer un vrai fonds d'investissement en actions. Un tel fonds pourrait rapporter de l'argent à long terme et sauver la plage.»

Travailler loin, mais vivre à Lacanau Océan

Gerrit a su gérer sa vie professionnelle lointaine tout en devenant résident permanent à Lacanau Océan. « J'encourage des jeunes européens à venir s'installer à Lacanau. Avec un peu de volonté et d'amour pour Lacanau Océan, aujourd'hui il est possible de travailler tout en restant vivre dans la Commune. C'est même un avantage de pouvoir alterner une succession de moments professionnels intenses et se ressourcer à Lacanau Océan».

Les 3 couleurs

« J'aime à Lacanau trois couleurs : le bleu, le jaune et le vert. Ce sont les symboles du ciel, de l'eau et de la nature. C'est un vrai plaisir que d'arpenter la plage hors saison, les jours de grand vent. Par contre, même si je n'apprécie pas beaucoup la haute saison, je fais avec, car cela permet à Lacanau de continuer à vivre toute l'année. »

La préservation du cadre de vie

« La nature nous donne beaucoup. Il faut donc lui donner en retour personnellement, être attentif à ce qui nous entoure et ne pas se contenter de déléguer toutes les actions aux autres et aux collectivités. C'est à chacun d'entre nous de sauvegarder cette si belle nature de Lacanau Océan. Soyons attentifs, observateurs et agissons ! ».

Shanti Jacqueline THIRU

Bernard RENE
CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE ENERGIES RENOUVELABLES
15 bis rue Léon Dominique - 33680 Lacanau-Océan
☎ : 05.56.03.12.98 ☎ : 06.07.52.47.72
eurlbernardrene@wanadoo.fr

Dominique LABAT
CENTRE REPARATION
Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service
Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
2, avenue de Bordeaux ☎ 05 56 03 50 40
33680 LACANAU-VILLE Fax 05 56 03 53 12

'Au pain Canalais'
Livraison à domicile
Boulangerie-Pains spéciaux
11 avenue de la libération/Lacanau
tél/fax : 05 56 03 51 46

Ici aurait figuré la publicité de Serge DUPHIL, plombier à lacanau. Annonceur fidèle de la première heure, Monsieur Duphil vient de prendre sa retraite. Néanmoins, il demeure toujours présent en qualité d'adhérent.

Le MoutchiGo
Hotel Bar Restaurant
Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du MoutchiGo LACANAU

L'atelier de la vache

A Lacanau Océan, savez-vous qu'il suffit de pousser une porte pour entrer dans un nouveau royaume ? Soudain des odeurs vous prennent et font monter en vous plein de souvenirs ou de rêves. Vous vous imaginez dans un haras en train d'harnacher un fougueux cheval, vous revoyez les épisodes de Thierry La Fronde, vous vous rappelez de vos visites de châteaux somptueusement meublés. Et puis votre regard parcourt des objets aux couleurs brun et marron, totalement en harmonie avec les poutres de bois de l'endroit.

Soudain, vous entendez des bruits de martèlement et vous apercevez derrière le comptoir un artisan en tablier de cuir totalement absorbé par son travail.

Cette boutique, en plein centre de Lacanau Océan, c'est celle du maître artisan Arnaud Montis. Il y travaille le cuir pour y faire des pièces uniques de sa création. Nous sommes à l'Atelier de la Vache.

Le travail du cuir commencé «par hasard», est vite devenu la passion d'Arnaud Montis. A 22 ans, il se met à son compte, «lassé de faire dans une cordonnerie plus de clés, que de vrai travail du cuir» dit-il. Il se spécialise rapidement en maroquinerie et suit des formations, jusqu'à obtenir la maîtrise de maroquinerie.



Originaire de Bordeaux, il décide alors de faire «son tour d'Aquitaine pendant six ans».

«Mon travail est d'être maroquinier. Mon activité initiale a été de fabriquer des sacs cousus machine. Pendant quinze ans j'ai vendu ma production uniquement dans des salons de métiers d'art. Il y a 8 ans, j'ai décidé d'ouvrir une boutique. J'ai cherché pendant une année à m'installer en Dordogne en visitant les plus beaux villages de France, qui font beaucoup d'effort pour faire venir les artisans. Mais j'habitais déjà Lacanau à l'époque, je tenais à être proche de l'Océan et j'ai finalement trouvé un local au bourg. J'y suis resté quelques années, puis je suis parti du bourg pour Lacanau Océan, car il me fallait être plus proche et visible d'une clientèle touristique d'été.»

«Je me suis adapté à la demande de la clientèle. Pour l'ameublement par exemple, j'ai suivi une nouvelle formation professionnelle. Chaque année je me forme, car je touche plein de métier comme la sellerie, le harnachement, la petite maroquinerie, l'ameublement. Ce sont des métiers totalement

différents les uns des autres du point de vue de leur technique et des cuirs travaillés».

La clientèle de l'Atelier de la Vache est pour une bonne partie extérieure à Lacanau Océan et même internationale. Le bouche à oreille et maintenant les réseaux sociaux le font connaître. Pour sa qualification de maître artisan, sa haute qualité professionnelle et sa grande technicité, des travaux très spécifiques lui sont souvent demandés. «J'ai par exemple une restauration en cours d'un étui de dague pour un client en Belgique et des sièges en cuir pour un autre client de Dordogne» précise Arnaud

Montis. «Il y a peu de maîtres artisans dans le cuir en France capables de réaliser ces travaux.»

Il constate, que la politique d'accueil est très différente entre la Dordogne et les communes comme Lacanau. En Dordogne les communes, souvent sinistrées ont besoin pour vivre des métiers d'art. Sur le littoral, la manne touristique de l'été suffit aux Communes qui sont bien loin de prendre en compte l'existence des métiers d'art. «Pour les Communes comme Lacanau, malheureusement, l'exercice d'un métier d'art est considéré comme folklorique et seulement pittoresque».

Pendant 14 ans Arnaud Montis a été Président d'une association des métiers d'art (Des 2 mains) qui organise l'été une exposition annuelle d'artisans d'art à Carcans Maubuisson.

Début avril, l'atelier organise des animations à l'occasion de la journée européenne des métiers d'art. Il forme aussi des jeunes artisans, des stagiaires et organise des stages de découverte du travail du cuir. «La transmission du savoir

12 rue Caupos - 33680 - Lacanau ville - 05 57 70 50 49
www.alternatif-coiffure.fr

PEINTURE DECORATION RENOVATION
PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS

LAVERGNE Philippe
53, route de l'Atlantique
33680 LACANAU-OCEAN
0556031161 - 0680894358
decoccean@orange.fr
siret 341 166 783 00041

CARRELAGE
PLACO
BRICOLAGES DIVERS
ISOLATION
PAPIER PEINT
TADELAKT

est très important pour moi.»
Pour Arnaud Montis «être un artisan de village, participer au lien social, vivre ensemble est très important. La boutique est un bon outil pour mettre ces valeurs en œuvre.»

Xavier Soinard

L'atelier de la vache – Arnaud Montis ; 13 Av. Henri Seguin 33680 Lacanau Océan
<https://www.facebook.com/latelier.delavache> ; tél : 05 57 70 32 15 .



L'association « Des 2 mains »
<http://assodes2mains.blogspot.fr/p/presentation.html>
assodesdeuxmains@gmail.com
Elle organise des expositions artistiques réunissant des créateurs professionnels et sensibilise le public aux métiers de la création, afin qu'il puisse entrer en contact direct avec des savoir-faire divers et originaux... Elle propose des pièces uniques, décoratives, artistiques ou d'utilités quotidiennes créées et façonnées avec le souci de la qualité. Ces créateurs vous font découvrir une multitude de technique et de matière...
Depuis 1999, tous les étés l'association « Des 2 mains » met en place une exposition à Carcans-Maubuisson réunissant une vingtaine de créateurs.

Les journées européennes de l'artisanat (1er, 2 et 3 avril 2016)
<http://www.journeesdesmetiersdart.fr/>
Créées en France à l'initiative des pouvoirs publics, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont le premier événement international consacré aux métiers d'art, coordonné par l'Institut National des Métiers d'Art, pour soutenir fortement ce secteur à haut potentiel de développement économique et culturel.
Ce rendez-vous met chaque année en lumière plus de 200 métiers et encore plus de savoir-faire alliant gestes de tradition, de création et échanges humains, ancrés dans l'économie réelle de nos territoires dont ils concourent au dynamisme et à l'attractivité.
Venez découvrir à Lacanau Océan le travail du cuir avec l'Atelier de la vache.

LE cinéma de l'océan (suite de la page 5)...

Faire en sorte d'être présent sur les sites incontournables (allociné, l'internaute du cinéma, lacanauocean.com, medococean.com, mairie-lacanau.com...) et facebook mais aussi que les séances soient annoncées dans Sud-Ouest ou encore, proposer un programme papier attrayant sont mes priorités en plus d'une programmation efficace et de qualité. L'implication de l'Office du Tourisme dans l'information des visiteurs sur l'actualité du cinéma est très précieuse. La mairie, si elle participe à la diffusion du programme sur son site et sur les panneaux lumineux de la ville, ne semble pas toujours mesurer les atouts que représente le fait d'avoir un cinéma dans sa commune.

APLLO : **Qu'attendez-vous de la mairie ?**
EV : Mon investissement personnel, ma motivation et ma passion ne seront pas suffisants à la poursuite de l'activité du cinéma... Il faut que la mairie se positionne. Mon souhait est d'arriver à m'intégrer dans le programme culturel de la ville comme un complément, un plus et de pouvoir coordonner nos calendriers. Je suis en cours de modification des statuts juridiques du cinéma pour me permettre de demander une aide financière indispensable qui jusque-là n'a pas été validée par la municipalité. Je ne souhaite tout simplement pas devoir jouer, un jour, la dernière séance...

APLLO : amis lecteurs-

cinéphiles, que ce soit pendant vos vacances ou pour une escapade de quelques heures, vous avez désormais dans votre carnet d'adresses, un cinéma... pas comme les autres.

NDLR : vous trouverez le Cinéfamilia au n°4 de la rue Gabriel Dupuy (A l'entrée de l'allée Ortal, Place du Général de Gaulle, visez la rue qui descend, entre la laverie et la pizzeria, faites quelques pas : vous y êtes !).
Ouverture : A l'année (sauf au mois de janvier)
Séances et horaires sur les sites www.lacanauocean.com / www.medococean.com / www.mairie-lacanau.com / www.allocine.fr
Téléphone : 05 56 03 21 99

VOLETS ROULANTS	06 80 70 61 13 05 57 70 07 77	SERRURERIE	DÉPANNAGE 7J/7 Alex Bourrez LACANAU 06 80 70 61 13
MANUELS ELECTRIQUES MOTORISATION		Serrures tous marques Serrures multipoints Portes blindées	
STORES		VITRERIE	
BANNES - PERGOLAS INTÉRIEURS MOUSTIQUAIRES		Double vitrage Vitrage securit Miroir	

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
INST.GAZ - SOLAIRE
Ets LAGOFUN
05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57 ets.lagofun@free.fr
25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule 33680 LACANAU

Dans cette rubrique, il vous est désormais proposé de sortir de notre quotidien «océanais», pour partir à la découverte de merveilles proches mais peu connues.

Au fil des lignes qui suivent, notre ami René Magnon nous emporte à nouveau... ailleurs... !

Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle

Cet article n'est, ni une étude scientifique, ni technique sur les zones humides du lac de Lacanau, mais le prolongement d'un article précédent, Amis allons à Vire Vieille¹. C'est un véritable coup de cœur pour un site remarquable lors d'une simple balade faite par deux amis pour repérer l'ancien "chemin des sables de Saint Jacques de Compostelle qui allait de Soulac au Pays Basque"².

Ce jour là, les couleurs du lac et ses somptueuses

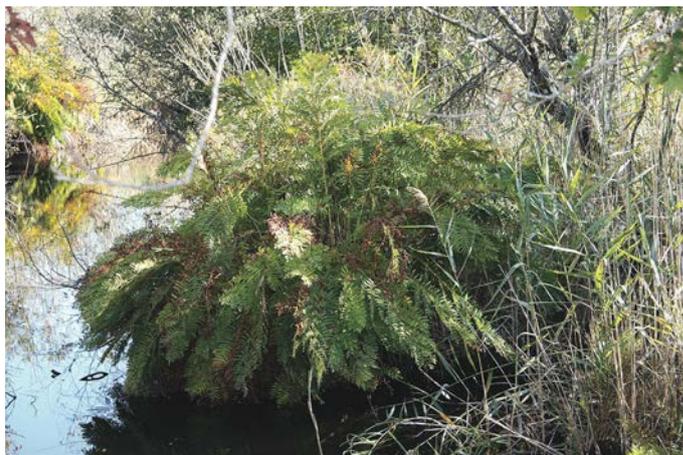
conches fréquentées par les pêcheurs, les perspectives en amont et en aval d'une des installations de régulation des eaux et de la pêche, l'écluse de Batejin, les sous-bois, certaines espèces végétales protégées, le soleil, les ombres et la lumière, le silence, tout n'était qu'un hymne à des espaces d'une simple et naturelle beauté.

Depuis la fin la dernière décennie du XXe siècle, l'Office national des forêts et ses partenaires institutionnels, l'État et les collectivités territoriales, ont développé un projet de réseaux de sites protégés représentatifs des écosystèmes littoraux. Notamment celui de la Réserve biologique dirigée de Vire Vieille, Vignotte et Batejin sur la partie orientale du lac de Lacanau. Cette dernière vise la conservation spécifique de milieux humides caractéristiques du vaste ensemble de marais interdépendants d'arrière-dune, considéré comme unique en

Europe."

"Au XIXe siècle encore, la zone des grands lacs girondins n'était qu'un immense marais insalubre et hostile à l'homme qui devait, qui plus est, faire face au déplacement des dunes du littoral sans cesse mises en mouvement par les vents. C'est à partir de cette époque que furent mis en place d'immenses travaux de fixation des dunes par le boisement, et l'assainissement des marais. C'est ainsi que depuis la fin du XIXème siècle, cette région abrite une forêt de pins maritimes

Cette anthropisation du milieu



a permis de le rendre hospitalier et d'y développer une filière bois tenant une place prépondérante dans l'activité économique régionale. Cependant, cette métamorphose a eu pour conséquence de

faire régresser considérablement le milieu naturel originel et notamment les zones humides et marécageuses présentes sur les rives du Lac de Lacanau.

Dans le cadre de la politique environnementale menée par l'ONF sur le territoire national, le site a fait l'objet d'un classement en Réserve biologique dirigée fin 2009. Le Statut de protection spécifique aux forêts relevant du Régime forestier, les Réserves biologiques sont vouées à la conservation des espaces



¹ René Magnon. Amis allons à Vire Vieille. Vivre à Lacanau Océan (VLO) n° , Novembre 2015 page 18.

² Michel Favory. Un village né entre lande et dunes océaniques in : Le Moutchic au XXe siècle, un singulier site touristique au bord d'un lac. Ouvrage en voie d'édition, Ville de Lacanau, avril 2016.

naturels les plus remarquables des forêts publiques.”

“La réserve se situe à l'interface entre le système dunaire et le plateau landais. Cette “gouttière”, en arrière du cordon dunaire, a accumulé les eaux qui ne pouvaient s'écouler vers la mer formant ainsi une chaîne d'étangs et de zone humides rétro-littorales d'un intérêt patrimonial de niveau européen. Le site est donc un milieu très riche grâce au gradient hydrique du sol. Ainsi, en allant du pôle sec vers le pôle humide, on trouve une succession de milieux

caractérisant un des derniers ensembles de marais qui n'ont jamais été assainis.”

disparition des habitats ouverts et des espèces patrimoniales qui leur sont inféodés. Un des objectifs principaux du plan de gestion est donc de “restaurer et entretenir les milieux ouverts”¹ C'est une partie de cette réserve que nous avons parcourue agréablement. Un lieu dans lequel nous avons découvert certaines caractéristiques de sa biodiversité à conserver et puis aussi à vous inviter à retrouver “le chemin des sables”.



“Naturellement, les milieux humides tendent à être colonisés par la forêt. Cela provoque la

L'écluse de Batejin est située à environ 250ml de la sortie du lac de Lacanau sur le canal du Porge et de Lège. Elle permet comme les quatre autres ouvrages de réguler le niveau d'eau du lac et le flux d'eau vers le canal du Porge et de Lège. Composée de huit vannes à ouverture inférieure, elle est actionnée mécaniquement par crémaillère.



Curiosité : un pin et un chêne enlacés pour l'éternité au travers du sous-bois



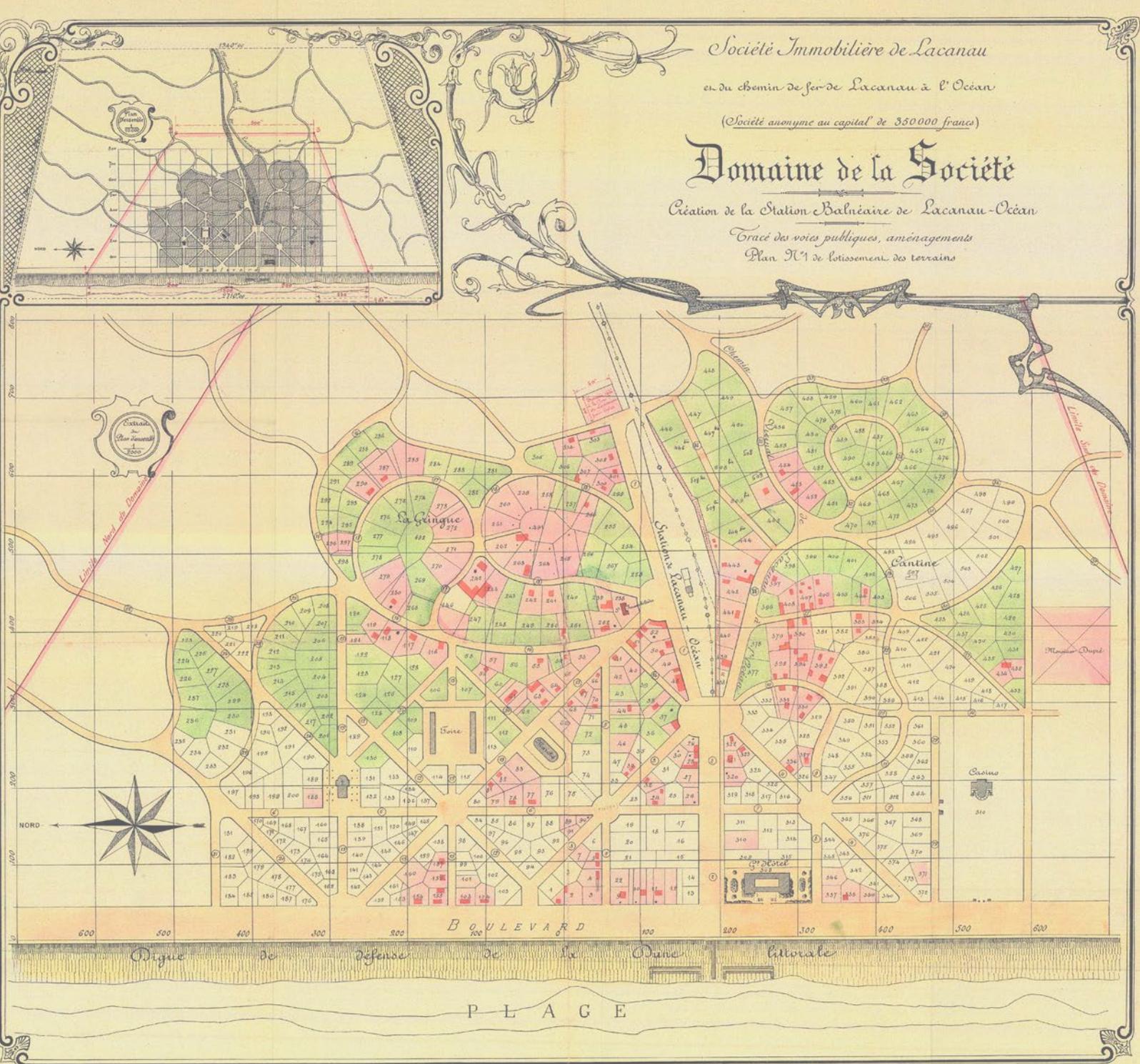
A.E.L.
 ABATTAGE ELAGAGE LAVERGHE
 TAILLES DE HAIES - DÉBROUSSAILLEMENT - BROYAGE DÉCHETS VERTS...
 36 RUE DE CANTELAUDE
 33680 LACANAU
 A.E.L. - FRANCE
 05 56 03 51 07
 06 08 66 02 97

OUVERT TOUTE L'ANNEE
 à
LACANAU OCEAN
 (N°13, avenue Henri Seguin ; 33680)
 de Mardi au Samedi
 - de 10h à 13h // de 14h à 19h -

réalise vos commandes
 conçoit et fabrique
 sacs ceintures accessoires
 rénove vos objets en cuir
 propose chaussons peaux bijoux

Contact : monte-arnaud@orange.fr
 Facebook : L'Atelier de la Pinche
 05 57 70 32 15

CONSTRUCTION . RENOVATION
ELICECHE
 Tél. 05 57 70 50 23
 LACANAU



Pièce unique, ce plan du lotissement original dressé en 1903 par la Société immobilière de Lacanau et du chemin de fer de Lacanau à l'océan fut remis en 2002 à l'Aplo par M. Georges Lambert, dernier représentant des Sociétés belges intéressées un moment par le devenir de cette station océane. Lors de l'assemblée générale de l'APLO d'avril 2007, elle fut offerte à la Ville de Lacanau, les administrateurs estimant que cette « œuvre » capitale ne pouvait être conservée que par la Commune.



Assemblée générale
 23 avril 2016 à 9h00